CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E64762** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE **25/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/06/2001
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 403 525 546 RCS

Siret : **403 525 546** **00020**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 5419663

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 333383/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 333383/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ATELIERS THERMIQUES SERVICES**

1062 RUE JEAN-BAPTISTE MARTENOT
56850 CAUDAN

Téléphone : 02 97 83 09 29 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@ats.bzh

Responsabilité légale :
COURIO DENOUAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	07/12/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2023
o Chaudière bois	07/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/12/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 25/11/2026 14:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.